

Marché A Procédure Adaptée
de travaux et services

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
INSTALLATION D'UNE ALIMENTATION
ELECTRIQUE COURANTS FAIBLES DE
L'ECLAIRAGE SCENIQUE DE LA SALLE DE
SPECTACLE REGINE DYJAK

Organisme qui passe le marché : Commune d'EGUILLES, Hôtel de Ville, Place Gabriel PAYEUR, 13510 EGUILLES.

Régime juridique : Marché A Procédure Adaptée de fournitures et montage, avec publicité sur plateforme dématérialisée, régit par le Code des Marchés Publics, pris notamment en ses articles 28 et 40.

Lot unique, une seule tranche ferme, la valeur des fournitures est majoritaire par rapport aux prestations de montage.

Le marché relève des travaux de bâtiment et second œuvre au sens des articles 1792 et suivants du Code Civil (loi n° 78-12 du 4 Janvier 1978) les fournitures représentant 70 % du montant du marché, il ne sera cependant pas pratiquée de retenue de garantie au sens de l'article 1779 alinéa 3° du Code Civil et de la Loi n° 71-584 du 16 Juillet 1971, la garantie décennale les qualifications professionnelles « bâtiment et travaux publics » et l'obligation d'assurance corrélative restent applicables, un Consuel sera délivré, l'installation sera visée par la Commission d'Arrondissement de Sécurité. Le marché est prévu sans pénalité de retard, et révision des prix.

Les candidats devront également justifier d'une assurance en responsabilité civile et dommages aux existants.

Prestation faisant l'objet de la consultation : fournitures, et travaux d'installation d'une alimentation électrique de l'éclairage scénique de la salle de spectacle Régine DYJAK (Espace Culturel Georges DUBY, Avenue Paul MAGALON à EGUILLES).

Il est précisé que ce marché repose sur des composants industriels standards existants, construits et distribués en grande série, normés C.E. / T.U.V. / AFNOR, à choisir et prescrire sur catalogues, dont le candidat devra assurer la cohérence et compatibilité pour n'en assurer le montage qu'à partir de branchements et raccords prêts à l'emploi, sans procéder à quelque transformation ou adaptation que ce soit, à l'exception de certains percements et ancrages courants. Les travaux de montage relèvent des qualifications QUALIFELEC Courants Faibles.

Objet, procédure d'attribution et durée : Marché à réaliser à compter du Lundi 28 Juillet 2014, attribué après analyse des offres et avis du service des achats ; sur Décision du Maire d'attribution de Marché A Procédure Adaptée portant Ordre de Service, soumise au contrôle de Légalité du représentant de l'Etat, et prise par application de la délibération générale d'habilitation du Maire par le Conseil Municipal n° 017/2014 du 15 Avril 2014 après notification au titulaire.

Composition du Dossier de Consultation des Entreprises :

- le présent Avis d'Appel Public à la Concurrence ;
- Règlement de Consultation et annexe technique ;
- Acte d'Engagement ;
- C.C.A.P. / C.C.T.P.
- Bordereau de Prix Unitaires.

Conditions pour obtenir les documents contractuels :

Le dossier de consultation est disponible sur demande par fax au 04 42 92 37 63 ou courriels : dgs@mairie-equilles.fr et elections@mairie-equilles.fr

Ou à retirer à la :

Mairie d'EGUILLES
Direction Générale des Services 1er Etage
Place GABRIEL PAYEUR 13510 EGUILLES

(Heures d'ouverture des bureaux : L.M.M.J.V. 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30 ; fermé le samedi).

Dématérialisation : sur le site « achatpublic.com » et son support : Marchésonline

Date limite de réception des offres : **Mercredi 23 Juillet 2014 à 17 h 00.**

Réponse des candidats et justificatifs à produire : par courrier ou par remise d'une offre contre récépissé à l'adresse suivante : Mairie d'EGUILLES, Hôtel de Ville, Place GABRIEL PAYEUR, 13510 EGUILLES, Direction Générale des Services : dgs@mairie-equilles.fr ou par réponse électronique sur le site dématérialisé ci-dessus.

La réponse devra comporter une lettre de candidature et un dossier de présentation technique, commerciale et financière de l'entreprise, avec ses références récentes (moins de 3 ans) et comporter la mention de ses moyens d'interventions humains et en matériel, les concessions de matériels distribués, les qualifications et certificats de formation et capacités obtenus et en état de validité, les normes de qualités en cours, l'organisation du contrôle qualité et du Service Après Vente, et en règle générale tout élément permettant de juger des garanties offertes et restrictions ou exclusions éventuelles. Il est précisé que l'analyse des offres par le pouvoir adjudicateur privilégiera les justificatifs émanant des tiers à l'entreprise candidate par rapport à ses documents internes commerciaux et à ses éléments purement déclaratifs.

Les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises (R.C. B.P.U. et A.E.) devront être dûment remplis, visés et contresignés avec cachet commercial, à défaut le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de rejeter les dossiers de candidature incomplets ou non-conformes.

La réponse devra comporter une note relative aux garanties techniques apportées (présentation détaillée des matériels proposés et de leur technologie, normes et standards professionnels de référence, avec engagements de performances) et quant – au recyclage des matériels en fin de vie. Les documentations techniques des éléments standards proposés vaudront Cahier des Clauses Techniques Particulières, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de tenir compte, dans sa notation technique, sous réserve de capacité à les mesurer, des performances et possibilités offertes par les matériels et systèmes proposés, allant au-delà du Dossier de Consultation des Entreprises, y compris en termes d'options qui présenteraient un bilan « coût – avantage » plus favorable.

Les offres et signatures électroniques seront acceptées, le candidat retenu devra justifier de la régularité de sa situation juridique et au regard des conditions d'accès aux marchés publics, fiscale, sociale et en matière d'assurance en responsabilité civile (justificatifs visés par les articles 44 à 46 C.M.P.)

Une attestation sur l'honneur avec le dossier de candidature sera acceptée sous réserve ultérieure des justificatifs réglementaires.

Délai d'exécution : 6 semaines à compter du Lundi 28 Juillet 2014

Fin du marché : Lundi 8 Septembre 2014.

Délai de validité des offres avant attribution du marché : 120 jours.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché : au candidat mieux - disant selon les critères de jugement des offres détaillés dans le Règlement de Consultation :

Renseignements administratifs : Jan ROUZEAU, D.G.S. téléphone 04.42.92.63.06 ;
fax : 04.42.92.37.63
Secrétariat de la Direction Générale :
Magali LOMBARD 04.42.92.52.63.

Renseignements techniques : Philippe NGUYEN, assistant à maîtrise d'ouvrage, entreprise ACOUSTIQUE PROD, 1000 Rue Jean PERRIN, Z.I. Les MILLES, 13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, téléphone : 04.42.24.22.24, 06.80.27.47.56, contact@acoustique-prod.com

Visite du site : Monsieur Thierry BAYARD ou Monsieur Patrick MICHEL : 04.42.92.31.36 sur rendez - vous

Critères de jugement des offres : 2 critères pondérés

- Performance technique : 70 % selon 7 sous critères détaillés dans le R.C.
- Prix : selon total du bordereau de prix : 30 % selon une notation de 0 à 20 en fonction des écarts transformés en notes, entre moins et plus - disants retenus, détaillées dans le R.C.

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire d'EGUILLES

EGUILLES, le 2 Juillet 2014